

RENOUVELLEMENT D'ADMINISTRATION PROVINCIALE

PROVINCE DE MADAGASCAR

1^{er} août 2021 - 31 juillet 2024

Le Supérieur général en conseil, après avoir pris connaissance des résultats de la consultation menée dans la province de Madagascar pour le renouvellement de son administration provinciale, conformément à l'article 294(d) de la Règle de Vie et du Directoire provincial de ladite province, nomme comme provincial, le frère Jean-Michel TSIMANAVAKA. En avril 2021, le chapitre provincial a élu les conseillers provinciaux.

de g.à.d. : FF. RANDRIANIRINA Nomenjanahary Olivier (3^e conseiller),
RANDRIANARISOA Jean-Flavien (2^e conseiller),
TSIMANAVAKA Jean-Michel (Supérieur provincial),
RANDRIANANTENAINA Jean-Élie Hubert (4^e conseiller),
MAHAREKY Jean-Barthélemy (1^{er} conseiller)

